



Objet : CONTRAT LOCAL DE SANTE des communautés du Pays de Saint-Malo – Action pour l'accès aux soins buccodentaires des personnes en situation de précarité

Référent : Floriane MERCIER – Chargée de Mission CLS
– fmercier@saint-malo.fr ou 06 88 03 54 30

Destinataires in fine

Le 22 décembre 2020

Madame, Monsieur,

Le **Contrat Local de Santé (CLS)¹ des Communautés du Pays de Saint-Malo**, signé en janvier 2020, comporte dans son programme d'actions, un axe visant à renforcer l'accès aux soins notamment pour les publics vulnérables. En particulier, **l'accès aux soins buccodentaires pour les personnes en grande vulnérabilité a été identifié comme un enjeu majeur sur le territoire.**

L'accès aux soins bucco-dentaires constitue un problème récurrent pour les populations défavorisées, or nous savons que des dents très abimées, outre les problèmes de santé qu'elles engendrent, sont un marqueur visible de précarité susceptible de dégrader l'image de soi et de faire obstacle à une bonne insertion sociale. Ainsi, l'action 16 du CLS prévoit la mise en place d'une action expérimentale en vue de permettre aux personnes les plus éloignées des soins dentaires de bénéficier d'une consultation dédiée. Cette dernière permettrait la réalisation d'un bilan global et proposerait un parcours de soins personnalisé.

L'ARS et la Cnam d'Ille-et-Vilaine sont engagées dans la démarche aux côtés des Communautés du pays de Saint-Malo.

Il s'agit d'offrir une nouvelle réponse pour les personnes en grande précarité qui souffrent le plus des inégalités de santé en renonçant notamment aux soins dentaires. C'est dans ce cadre qu'un premier groupe de travail s'est tenu en septembre 2020 : réunissant des acteurs du Pays de Saint-Malo, de l'ARS, de la Cnam d'Ille-et-Vilaine, de la Mutualité et du CH Saint-Malo - Dinan - Cancale. Il visait à affiner l'état des lieux et à envisager les perspectives. Puis, le PETR du pays de Saint-Malo, pour le compte des Communautés qui le composent, a répondu en novembre à un appel à projet dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté et a ainsi obtenu le financement d'un temps d'ingénierie pour le montage du projet.

.../...

¹Les documents du CLS peuvent être téléchargés sur le site du Pays de Saint-Malo www.pays-stmalo.fr rubrique « Le Pays à votre service » puis SANTE.



.../...

Le Réseau de soins dentaires spécifiques (SDS), qui travaille sur la prise en charge buccodentaire des personnes âgées et des personnes vivant avec un handicap, a été pressenti pour accomplir cette prestation.

Le réseau SDS ou l'équipe projet prendra contact prochainement avec vous pour affiner la mise en œuvre. Nous vous remercions d'avance pour votre mobilisation et de l'attention que vous voudrez bien porter à ce projet.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur à l'expression de nos sentiments respectueux.

Mr Gilles LURTON
Pays de Saint-Malo
Vice-président
chargé du développement

Mme Claudine QUERIC
CPAM 35
Directrice

Adjoint à la directrice de la Délégation
départementale d'Ille et Vilaine

Loïc ADAM
Mme Anne-Yvonne EVEN
ARS Bretagne
Directrice Délégation
Ille et Vilaine

Copie pour information aux - Présidents des Communautés du pays de Saint-Malo